

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 27 avril 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 04 mai 2026

DIRECTION GÉNÉRALE - CRÉATION D'UNE CONFÉRENCE DES MAIRES

Titulaires et suppléants présents :

Pascal ADAM, Yannick ALLIROL, Sylvie AUDUSSEAU, Henri-Pierre BABEAU, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Chloé BANLIER, Maxime BARATON, Fabrice BARREAULT, Sébastien BILLAUD, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Céline BONNET-DERISBOURG, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Yohann BOUILLON, Sophie BROSSARD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Dominique CHAUSSERAY, Sarah COTTIN, Olivier D'ARAUJO, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Mickaël FOSSOUL, Annie-Laurence FOUREL, Anne-Sophie GUICHET, Daniel GUIGNARD, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Alain LECOMTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Jean-Claude MASSIAS, Sébastien MATHIEU, Loïc MICHAUD, Lucy MOREAU, Christine MOSCHENI, Aurore NADAL, Gilles NORMAND, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Yasmine PELLETIER-GUILBARD, Baptiste PEYRAUD, Olivier POIRAUD, Katia PONCELET, Guillaume RIOU, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Patricia ROCHER, Karine ROQUIER, Véronique ROUILLE-SURAUULT, Catherine ROUSSILLON, Maximilien SAINT-CAST, Jean-François SALANON, Julie SIAUDEAU, Florent SIMMONET, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Victor TURPAUD-FIZZALA, Séverine VACHON, Judith VIEILLE, Florence VILLES, Nathalie VINATIER, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY pouvoir à Lydia ZANATTA, Claude BOISSON pouvoir à Yasmine PELLETIER-GUILBARD, Christophe RUAULT pouvoir à Henri-Pierre BABEAU, Dominique SIX pouvoir à Thibault HEBRARD, Yvonne VACKER pouvoir à Katia PONCELET.

Titulaires absents :

Rose-Marie NIETO, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND.

Titulaire absente excusée :

Sophie BOUTRIT.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Henri-Pierre BABEAU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 4 MAI 2026

DIRECTION GÉNÉRALE - CRÉATION D'UNE CONFÉRENCE DES MAIRES

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L.5211-11-3 du Code Général des Collectivités Territoriales introduit par la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 qui rend obligatoire la création d'une Conférences des Maires ;

Dès lors, il est proposé que la Conférence des Maires soit composée comme suit :

- Des membres du Bureau,
- De l'ensemble des maires de l'agglomération.

Cette conférence se réunira sous l'égide du Président. Elle sera une instance informelle et ouverte de dialogue et d'échanges, permettant une participation optimale des 40 communes membres de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Elle aura connaissance avant chaque conseil des projets de délibérations inscrits à l'ordre du jour du conseil d'Agglomération et sera réunie pour échanger autour des grands sujets de l'intercommunalité.

La Conférence des Maires se réunit à titre indicatif une fois par mois :

- pour prendre connaissance et examiner les projets de délibération ;
- pour débattre sur des dossiers de l'intercommunalité.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Crée la Conférence des Maires dans les conditions ci-dessus définies.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Henri-Pierre BABEAU

Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance

Président